



Communiqué de presse

8 Français sur 10 se déclarent prêts à utiliser le bioéthanol pour lutter contre le réchauffement climatique

D'après une étude IPSOS réalisée en février 2008*, le bioéthanol bénéficie d'une opinion très favorable de la part des Français qui le considèrent comme une réponse à leurs attentes et souhaitent que son développement soit plus rapide. La filière française du Bioéthanol, en marche grâce à la volonté politique française et européenne, représente donc une réponse crédible face aux enjeux énergétiques et environnementaux actuels.

Paris, le 21 février 2008 – Selon cette étude IPSOS (février 2008*), plus de 8 Français sur 10 se déclarent prêts à utiliser le bioéthanol pour lutter contre le réchauffement climatique. Cette étude démontre l'intérêt et l'attente des Français quant au développement du bioéthanol en France. Cet intérêt général est exprimé par une très large majorité puisqu'ils sont :

- **83%** à penser que le développement du bioéthanol en France n'est **pas suffisamment rapide**
- **80%** à considérer que le développement du bioéthanol doit constituer **une priorité en matière d'environnement** pour notre pays dans les années à venir.
- **88%** à estimer qu'il est **prioritaire d'augmenter le nombre de pompes** permettant de se fournir en bioéthanol en France.
- **83%** à penser que le bioéthanol permet à la France de **réduire sa dépendance énergétique** vis-à-vis du pétrole
- **80%** sont prêts à étudier **l'option d'un véhicule Flex Fuel** fonctionnant au bioéthanol lors d'un achat
- **76%** à penser que le développement de la filière bioéthanol **permet de créer des emplois** en France

Cette opinion majoritairement positive vient conforter l'ensemble des acteurs dans leur volonté de poursuivre le développement de la filière française du bioéthanol, de réaffirmer leurs engagements et de rappeler les nombreux bénéfices environnementaux, sociaux et économiques du bioéthanol.

La poursuite d'une volonté politique

En 2003, l'Europe fixait des objectifs d'incorporation progressifs de biocarburants dans les essences dont celui de 5,75% en 2010. En janvier 2008, la Commission Européenne a confirmé son soutien au développement du bioéthanol en proposant un objectif minimum contraignant d'incorporer 10% de biocarburants dans les carburants d'ici à 2020.

A partir de 2004, le gouvernement français a adopté une politique volontariste de développement de la production et de la consommation de biocarburants. Cela s'est traduit par la fixation d'objectifs nationaux d'incorporation (à 5,75% en 2008, 7% en 2010 et 10% en 2015) et l'octroi d'agréments fiscaux pour porter la production de bioéthanol à près de 14 millions d'hectolitres en 2009. Grâce à la volonté politique, le développement de la filière française du bioéthanol est déjà une réalité.

Rouler au bioéthanol, c'est possible

Pour accompagner ce développement ambitieux, la filière éthanol française investit 1 milliard d'euros sur 3 ans pour construire 6 nouvelles unités de production. En 2007, la capacité de production de la France a atteint 8 millions d'hectolitres de bioéthanol (soit 30 % de la production européenne) et a permis d'incorporer en moyenne 3,5% d'éthanol à toutes les essences consommées.

La poursuite du développement industriel et agricole permettra en 2015 de porter cette capacité à 15 millions d'hectolitres et de remplir l'objectif de 10% d'incorporation dans toutes les essences et d'assurer le développement du superéthanol.

* Etude IPSOS réalisée en février 2008 auprès d'un échantillon représentatif de 1014 personnes âgées de plus de 15 ans

Par ailleurs, depuis janvier 2007, à l'initiative du gouvernement français et grâce à l'engagement de nombreux acteurs (pouvoirs publics, constructeurs automobiles, distributeurs de carburants,) la filière Superéthanol Flex Fuel a vu le jour. Les Français peuvent aujourd'hui choisir parmi une dizaine de modèles de véhicules Flex Fuel, disponibles auprès de 6 grands constructeurs. Ainsi, à fin 2007, 4 000 véhicules Flex Fuel sont en circulation et peuvent d'ores et déjà s'approvisionner en superéthanol auprès de 200 pompes. Les distributeurs de carburants se sont engagés à porter ce nombre à 1 500 pompes réparties sur l'ensemble du territoire français d'ici fin 2008.

De plus, rouler au bioéthanol contribue à l'amélioration du pouvoir d'achat puisque, depuis son introduction, son prix n'a pratiquement pas augmenté contrairement à celui de l'essence, et cet écart ne cesse de se creuser.

Un développement raisonnable

A l'échelle européenne, la production de bioéthanol ne nécessite pas de terres supplémentaires et n'entre pas en concurrence avec les besoins alimentaires. En France, à l'horizon 2010, le développement de la filière bioéthanol va s'opérer progressivement, utilisant seulement 2,5% des surfaces céréalières et une partie des surfaces de betteraves amputées par le Règlement Sucre Européen. De plus, grâce à des progrès constants depuis les années 70, l'agriculture a réduit notablement son empreinte écologique. Depuis plus de vingt ans, les connaissances agronomiques et les techniques culturales sont en évolution constante. Depuis 1992, les subventions agricoles européennes sont accordées en fonction des surfaces cultivées – et non des quantités produites. Enfin depuis 2003, l'octroi des aides directes des agriculteurs est soumis au respect de bonnes pratiques agricoles et environnementales.

Un atout environnemental

Outre ses bénéfices pour l'économie française et dans un contexte d'urgence climatique, le bioéthanol est également une énergie renouvelable et immédiatement disponible qui permet, grâce à son incorporation à l'essence, de diminuer significativement les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur des transports qui dépend actuellement à presque 100% du pétrole. Toutes les études officielles réalisées dans le monde ont pu démontrer les atouts environnementaux du bioéthanol sur l'essence, qu'il s'agisse de la réduction du CO2 émis ou du bilan énergétique. Ainsi, rouler au bioéthanol, c'est 60% de rejets de CO2 en moins dans l'atmosphère.

Un intérêt économique

Grâce à sa production locale, le bioéthanol permet à la France de **réduire ses importations, sa dépendance et sa facture énergétique** par rapport au pétrole de plus en plus cher. De plus, le plan de développement du bioéthanol va contribuer à **créer ou maintenir 5000 emplois en zone rurale** d'ici 2010.

D'une manière plus générale, la Commission européenne ainsi que l'ensemble des acteurs des filières bioéthanol européennes s'engagent aujourd'hui pour définir des critères de durabilité de la production du bioéthanol utilisé en Europe. Cela permettra de garantir que les biocarburants utilisés en Europe répondent à des critères environnementaux, sociaux et économiques.

Pour plus d'information, www.bioethanolcarburant.com

STAND BIOETHANOL
Salon International de l'Agriculture du 23 février au 2 mars 2008
Hall 2.2, Allée C, Stand 6

Service de presse Bioéthanol :

GCI – Groupe Grey

Laure Bilhère T. : 01.49.70.43.78 - bioethanol@gci-grey.com